

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>34264</b>	<b>De Mme Marianne Dubois ( Les Républicains - Loiret )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances et relance		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités, autonomie et personnes handicapées
<b>Rubrique</b> > professions et activités sociales	<b>Tête d'analyse</b> > Crise sanitaire et salariés en CESU	<b>Analyse</b> > Crise sanitaire et salariés en CESU.
Question publiée au JO le : <b>24/11/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Marianne Dubois interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation des salariés travaillant en CESU pendant cette période de crise sanitaire. Nombre de ces salariés font part de leur amertume et de leur découragement exacerbés lors de cette période de crise sanitaire et des confinements imposés. Parmi les griefs figurent le montant du chômage partiel de 80 % alors que la plupart des autres salariés sont à 84 %, les jours fériés aléatoirement payés par les employeurs, le parcours du combattant des démarches administratives en cas d'arrêt maladie et enfin les matériels de protection tout aussi aléatoirement mis à disposition. Les salariés en CESU sont plus d'un million et près d'un sur deux prendra sa retraite d'ici à 2030. Alors que le Gouvernement a fait du maintien à domicile des personnes âgées sa priorité, elle demande quelles mesures le Gouvernement prévoit pour renforcer l'attractivité de ces métiers, tant en période de crise sanitaire qu'en toute situation.